

# Contacts et infos pratiques

## MISSION LOCALE

10, place Louis Armand  
29 000 Quimper  
Tél. 02 98 64 42 10

Ouvert sur RDV : le lundi, mercredi et vendredi matin  
de 10h à 12h le mardi et le jeudi.  
Ouvert de 13h30 à 17h30 tous les après-midis.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

21 bis, rue Étienne Gourmelen  
29 000 Quimper  
Tél. 02 98 64 51 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h.

## PIMMS - MAISON DES SERVICES PUBLICS

2, rue de l'île de Man  
29 000 Quimper  
Tél. 02 98 52 77 50

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30.

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

1, avenue de Ti Douar  
29 000 Quimper  
Tél. 08 10 25 29 30

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE BRIEC

Mairie Briec rue du Général-de-Gaulle  
29 510 Briec  
Tél. 02 98 57 93 11

## SIVOM DU PAYS GLAZIK

Ti Glazik - Place de Ruthin  
29 510 Briec  
Tél. 02 98 57 70 91

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le  
samedi de 9h30 à 12h (sauf vacances scolaires).

## Agence Commerciale QUB :

12 quai du Steir - 29000 Quimper  
Tél. 02 98 95 26 27- [agencequb@keolis.com](mailto:agencequb@keolis.com)  
**WWW.QUB.FR**



POUR VOS DÉPLACEMENTS,

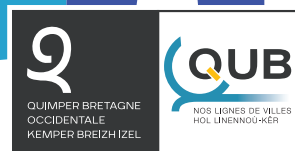
Bénéficiez d'une  
tarification adaptée  
à vos revenus !

+ Solidaire / + Simple

Crédits photo : Thinkstock.

[www.agence-concept.com](http://www.agence-concept.com)

CONCEPT



# Le principe de la tarification solidaire

Le prix des abonnements est fonction des **revenus du ménage (selon le quotient familial)**. La tarification bénéficie à l'ensemble des membres du foyer, enfants et étudiants y compris.

La tarification propose **quatre niveaux de réductions** basés sur le **quotient familial de la CAF\***.

Quotient Familial	Taux de réduction	Coût des abonnements avec la tarification solidaire	
		MENSUEL	ANNUEL
de 581 à 779	PASS 25	24,00 €	228,00 €
de 504 à 580	PASS 50	16,00 €	152,00 €
de 427 à 503	PASS 75	8,00 €	76,00 €
≥ à 426	PASS 95	1,80 €	18,00 €

**Quotient familial au 1<sup>er</sup> juillet 2020.**

## À noter :

- Les titulaires de la tarification solidaire peuvent également bénéficier d'un titre 10 voyages à tarif réduit.
- La tarification solidaire s'applique sur l'ensemble du réseau QUB et HandiQUB.
- Le prélèvement automatique mensuel ne peut pas être mis en place pour les pass annuels à 75% et 95%.

\*Le quotient familial CAF sert de base au calcul de votre taux de réduction. Il est établi de la manière suivante :  $(1/12^{\text{ème}}$  des revenus annuels ÷ montant mensuel des prestations sociales) / nombre de parts. Les réductions sont basées sur le tarif tout public.



# Comment bénéficier de la tarification solidaire ?



**Vous êtes allocataire CAF**

## RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT À L'AGENCE AVEC :

- Votre attestation de paiement CAF de moins de **3 mois** sur laquelle figure votre quotient familial (les noms de tous les bénéficiaires doivent y être inscrits).
- Une pièce d'identité pour chaque personne concernée ou le livret de famille.



**Vous n'êtes pas allocataire CAF**

## COMPLÉTEZ PUIS DÉPOSEZ UN DOSSIER AU CENTRE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Il servira à calculer votre quotient familial. Vous pouvez retirer ce dossier auprès :

- Du **CCAS** de la ville de Quimper, de la **Mission Locale**, du **PIMMS** à la Maison des services publics de Quimper, du **CCAS** de la ville de Briec ou du **SIVOM** du Pays Glazik.
- Dans les **mairies annexes** de Quimper, dans les mairies d'Ergué-Gaberic, Briec, Guengat, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Pluguffan, Ploneis.
- En téléchargement sur [www.qub.fr](http://www.qub.fr) et [www.quimper-communaute.bzh](http://www.quimper-communaute.bzh).

